

Les fondamentaux de la pathologie du bâtiment et de l'urbanisme pour les agents immobiliers

14H

Objectifs de la formation :

- Maîtriser les réglementations de base en pathologie
- Maîtriser les bases de la réglementation en urbanisme
- Être apte à appréhender les différents vices des bâtiments
- Être en mesure de conseiller les clients sur déclarations d'urbanisme et sécuriser la prise de mandat

Pour le public immobilier, bancaire et conseillers en gestion de patrimoine : permet d'obtenir les heures de formation justifiant des compétences indispensables pour le renouvellement des cartes d'agent immobilier dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-173 du 18 février 2016).

Cette carte est indispensable à l'exercice de l'activité d'agent immobilier, syndic, administrateur de biens, marchands de listes ainsi que le public bancaire et les conseillers en gestion de patrimoine indépendant



Public concerné :

Toute personne qui travaille dans l'immobilier (agents immobiliers, gérants, directeurs, négociateurs, commerciaux, agents mandataires, vendeurs, VRP, consultants) et toute personne qui effectue de la prospection et/ou est amenée à développer, suivre et fidéliser une clientèle.

Mais aussi toute personne qui commercialise des actions ou des parts de sociétés immobilières (tout le personnel bancaire et les conseillers en gestion de patrimoine). Également les salariés, demandeurs d'emploi ou toute autre personne en reconversion et qui souhaite travailler avec des entreprises publiques et privées afin de pouvoir obtenir des subventions de l'État ou des organismes collecteurs.

C'est également un gage de qualité pour se différencier et répondre à des demandes d'entreprises ou de particuliers.

Les informations pratiques :

Durée de la formation : 2 Journées

Prérequis : Aucun

Dates : à définir

Lieu : à définir

Modalités d'accès : à la signature de la convention

Délais d'accès : De 2 jours avant la formation à 45 jours

Tarif présentiel en Inter : 750€ HT soit 900€ TTC par personne

Tarif distanciel en Inter : 650€ HT soit 780€ TTC par personne

Tarif Intra de 1 à 8 pers : 3800€ HT 4560€ soit TTC

Tarif Intra au-delà de 8 pers : nous consulter pour obtenir un devis

L'encadrement :

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique entourée d'une équipe de professionnels vous permettant d'aborder toutes les situations de l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail :
contact@eurobail-formation.fr

Également agent immobilier depuis 14 ans, diplômée de l'ICH (Institut de la Construction et de l'Habitat).

Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative au travers d'un questionnaire tout au long de la formation.

Evaluation de la formation par un QCM pour mesurer l'atteinte des objectifs avec un taux de bonnes réponses au minimum de 70%.

Evaluation à chaud par questionnaire sur le niveau de satisfaction.



Programme de la formation :

Formule :

- Présentiel / Distanciel
- Accessibilité : Pour les personnes en situation d'handicap, nous contacter.
- Les + de la formation : Permet de valider les heures de formation obligatoire dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-173 du 18 février 2016).

Méthode pédagogique :

- Pédagogie interactive : Exposés et exercices en sous-groupe, les études de cas peuvent être construites à partir des informations transmises par les participants. Tout au long de la formation des questions sont posées à l'ensemble des participants pour mesurer le niveau d'acquisition.

Au redémarrage de la session, un feed back doit-être Effectué par rapport à la session précédente.
Remise d'un support de la formation au participant en fin de formation.

Jour 1

1) Tour de table

Présentation du programme
Tour de table
Règles de vie
QCM de positionnement

2) Le devoir de conseils de l'agent immobilier en pathologie

Votre devoir de conseil en pathologie

3) Les obligations réglementaires

Les normes handicapées
Les normes incendies

4) Les obligations réglementaires dans les parties communes et les parties privatives

Les fondations et leur infrastructure
La structure du bâtiment
Maçonnerie structure métallique
Ossature bois

L'encadrement :

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique
entourée d'une équipe de
professionnels vous permettant
d'aborder toutes les situations de
l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail :
contact@eurobail-formation.fr

Également agent immobilier depuis
14 ans, diplômée de l'ICH (Institut
de la Construction et de l'Habitat).

Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative au travers
d'un questionnaire tout au long
de la formation.

Evaluation de la formation par un
QCM pour mesurer l'atteinte des
objectifs avec un taux de bonnes
réponses au minimum de 70%.

Evaluation à chaud par question-
naire sur le niveau de satisfaction.



Programme de la formation :

5) L'enveloppe du bâtiment

Charpente, toiture, revêtement de façade
Cloisonnement et doublage
Acoustique
L'aération
Manuelle, mécanique

Jour 2

6) Finition du bâtiment

Sols, murs et plafonds

7) Les différentes pathologies

Des infrastructures
Du gros œuvre et de la maçonnerie
Des charpentes et toitures
Humidité et moisissure
Pathologie platerie et revêtement
Les insectes

8) Le droit de l'urbanisme

Définition

9) La hiérarchie des normes et l'articulation entre les documents d'urbanisme

La hiérarchie des normes
La rédaction des règles d'urbanisme
Le PLU

10) Les autorisations d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme
Les autorisations préalables
Le permis de construire

11) Lutte contre les recours abusifs

12) Le rapport Lagleize

13) Déontologie

14) Non-Discrimination

15) Test de positionnement des acquis

QCM

16) Bilan de la formation

Tour de table